

## 1 RESULTAT DES COMPTES

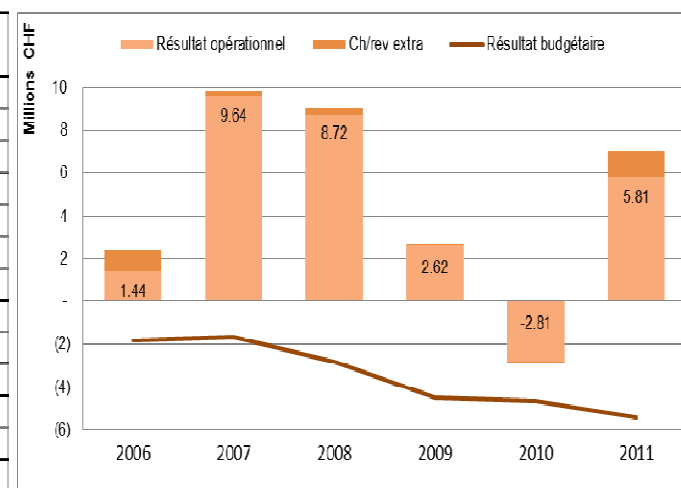
Après l'exercice déficitaire 2010, la Commune renoue avec les bénéfices en présentant un excédent de revenus de CHF 5.50 millions pour 2011. Tranchant avec le déficit budgété de CHF 5.46 millions, ce résultat reflète, d'une part, un niveau de charges stable et, d'autre part, des recettes fiscales résultant d'une taxation exceptionnelle. Une bonne surprise vient par ailleurs du côté de la péréquation intercommunale et de la facture sociale, dont les décomptes finaux 2010 montrent un solde important en faveur de la Commune.

Les liquidités générées par ces revenus supérieurs aux attentes ont permis de rembourser des emprunts pour CHF 9.5 millions et d'abaisser l'endettement brut de la Commune de CHF 73.37 millions à CHF 62.55 millions. La stratégie de désendettement amorcée il y a 10 ans est ainsi poursuivie.

Tableau 1

Charges et revenus par Dicastères	Comptes 2011		Budget 2011		Diff. C11/B11
	charges	revenus	charges	revenus	
AGCT	9'814'668	3'918'510	9'787'300	3'440'200	450'942
FEG	18'194'661	66'810'058	18'446'207	60'015'720	7'045'884
SP3	8'800'184	5'605'900	9'677'470	5'706'900	776'286
PAT	23'543'411	13'219'937	23'680'900	13'173'900	183'526
IE	22'250'730	19'525'194	23'338'090	20'164'800	447'754
JSSEP	24'140'603	7'242'970	25'141'350	5'737'500	2'506'217
ATD2	4'268'197	495'603	3'988'300	365'000	-149'294
Total ch. & rev. ordinaires	111'012'454	116'818'173	114'059'617	108'604'020	11'261'315
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>5'805'718</b>			<b>5'455'597</b>	<b>11'261'315</b>
Ch. & rev. extraordinaires	4'583'203	5'790'938	-	-	1'207'736
<b>Excédents</b>	<b>7'013'454</b>			<b>5'455'597</b>	<b>12'469'051</b>
Ecritures de boucllement	1'515'000	-			-1'515'000
<b>Excédents</b>	<b>5'498'454</b>			<b>5'455'597</b>	<b>10'954'051</b>

Graphique 1 : Evolution du résultat



### 1.1 Charges et revenus extraordinaires

Suite à la vente de la parcelle N° 2514 inscrite au patrimoine financier, une plus-value de CHF 1.82 million a été réalisée. Les charges extraordinaires de CHF 4.58 millions, notamment les provisions pour débiteurs douteux et les amortissements complémentaires des dépenses d'investissements, sont neutralisées par des prélèvements à des fonds constitués à cette fin.

## 1.2 Ecritures de boucllement

Le produit net de la vente de la parcelle susmentionnée, diminué du prix d'achat de la parcelle N° 2740, soit un produit net de CHF 1.52 million, a été affecté au fonds de réserve pour investissements futurs, notamment à l'achat de terrains. Ce dernier s'élève désormais à CHF 14.42 millions. La Municipalité ne propose aucune attribution supplémentaire aux différents fonds de réserve mais souhaite reporter à nouveau l'excédent de revenus de CHF 5.50 millions. En effet, le bilan de la Commune est bien doté en fonds de tous genres qui peuvent être utilisés selon leurs affectations les plus variées.

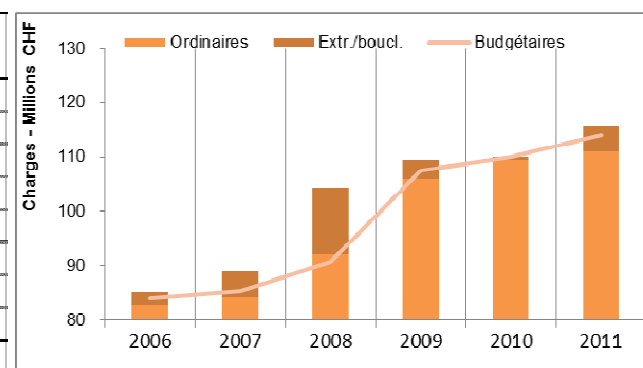
## 2 CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les charges ordinaires de fonctionnement s'élèvent à CHF 111'012'454. Elles sont inférieures au budget de CHF 3.05 millions correspondant à un écart de 2.67%.

Tableau 2

Charges par nature	Comptes 2011		Budget 2011	Diff. C11/B11 (ordinaires)	Comptes 2010
	Ordinaires	Extr./boucl.			
30 Autorités et personnel	31'897'560	206'965	32'089'790	-192'230	29'788'967
31 Biens, sces, marchandises	20'149'133	47'423	21'707'710	-1'558'577	20'702'451
32 Intérêts passifs	1'817'452		2'026'300	-208'848	2'144'352
33 Amortissements	8'977'313	3'495'063	9'394'400	-417'087	8'560'774
35 Rbts et subv. coll. publiques	32'696'733		32'648'357	48'376	33'669'062
36 Aides et subventions	9'268'452	62'200	10'191'500	-923'048	8'323'963
38 Attributions fonds spéciaux	3'211'651	2'286'552	2'778'770	432'881	3'093'815
39 Imputations internes	2'994'160		3'222'790	-228'630	3'197'864
<b>Total charges</b>	<b>111'012'454</b>	<b>6'098'203</b>	<b>114'059'617</b>	<b>-3'047'163</b>	<b>109'481'249</b>

Graphique 2



**Autorités et personnel (30) :** les charges de personnel, légèrement en dessous des prévisions budgétaires, s'élèvent à CHF 31.90 millions. Elles représentent 28.7% (2010 : 27.2%) du budget communal. Au 31.12.2011, la Commune emploie 318 collaborateurs (2010 : 299). Cette augmentation de l'effectif de 19 collaborateurs, anticipée par le budget, est principalement due à l'augmentation de la capacité d'accueil des centres de vie infantine et à la mise en place de la régionalisation de la police dès 2012.

**Biens, services et marchandises (31) :** ce compte comprend trois centres de coût principaux, à savoir les achats d'eau, d'énergie et de combustible, les honoraires et prestations de service et l'entretien. Le montant total s'élève à CHF 20.15 millions. Une économie par rapport au budget de CHF 1.56 mil-

lion a pu être réalisée grâce aux rétrocessions sur les factures d'achat de gaz payées en 2010. Par ailleurs, la faiblesse de l'euro par rapport au franc suisse et un plus petit nombre de représentations de certains spectacles ont joué en faveur de la facture d'achat de spectacles du Théâtre de Beausobre.

**Intérêts passifs (32) :** les intérêts passifs de CHF 1.82 million ne représentent que 1.6% du budget communal. La charge par habitant est de CHF 122.30 et se situe en dessous de la moyenne des communes vaudoises 2010. Grâce à sa bonne situation des liquidités, la Commune n'a pas eu recours au financement externe prévu par le budget ce qui a permis une économie de CHF 0.21 million.

**Amortissements (33) :** le montant des amortissements ordinaires s'élève à CHF 8.98 millions et correspond à l'ordre de grandeur des investissements effectués en 2011. Ceci indique que les infrastructures sont maintenues à niveau. L'activité d'investissement est présentée plus en détail au point 4 ci-après.

**Remboursements et subventions des collectivités publiques (35) :** avec un montant de CHF 32.70 millions ou 29.5% des charges de fonctionnement, ce compte représente le plus important centre de coût pour la Commune. Il comprend essentiellement les participations de la Commune aux charges cantonales de prévoyance sociale (la facture sociale), à la péréquation financière et à l'enseignement. Suite au changement du système de financement de la facture sociale, une partie de celle-ci est désormais directement financée par les impôts communaux. Par conséquent, le montant de charges péréquatives n'est plus comparable aux années précédentes.

**Aides et subventions (36) :** ce compte s'élève à CHF 9.27 millions et réunit les charges liées aux aides et subventions accordées par la Commune aux personnes individuelles et aux institutions privées œuvrant dans les secteurs les plus divers, tels que la sécurité, le transport, l'énergie, la culture, le sport, l'enseignement, l'économie ou encore dans l'hygiène et la santé publique. Il comprend notamment la participation de la Commune à la régionalisation de l'accueil de la petite enfance (réseau AJEMA). Celle-ci présente une économie de CHF 1.28 million par rapport au montant budgété. Par contre, la redéfinition des règles de distribution de revenus au sein de la communauté tarifaire Mobilis, en défaveur des Transports publics morgiens (TPM), occasionne une augmentation des coûts pour la Commune de CHF 0.23 million (+15%).

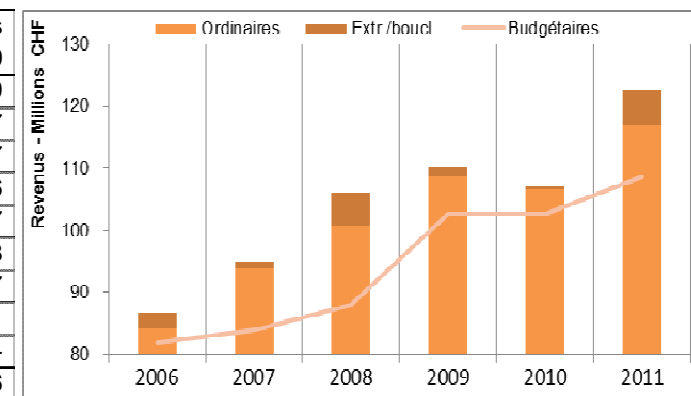
### 3 REVENUS DE FONCTIONNEMENT

Les revenus ordinaires de fonctionnement s'élèvent à CHF 116'818'173, en augmentation de CHF 8.21 millions par rapport au budget et de CHF 10.15 millions par rapport aux comptes 2010. S'ajoutent à cela les revenus extraordinaires de CHF 5.79 millions mentionnés au point 1.1. L'écart important par rapport au budget s'explique par une hausse de recettes fiscales de CHF 6.46 millions et par des remboursements cantonaux en faveur de la Commune de CHF 1.30 million pour la facture sociale et de CHF 0.89 million pour la péréquation financière.

Tableau 3

Revenus par nature	Comptes 2011		Budget 2011	Diff. C11/B11 (ordinaires)	Comptes 2010
	Ordinaires	Extr./boucl.			
40 Impôts	52'897'667		47'275'000	5'622'667	50'701'559
41 Patentes, concessions	690'910		521'100	169'810	433'767
42 Revenus du patrimoine	13'949'328	165'803	13'796'590	152'738	13'900'737
43 Taxes, émoluments, ventes	26'131'055	1'884'342	26'722'550	-591'495	25'661'106
44 Parts recettes cantonales	1'493'850		650'000	843'850	615'187
45 Part. & rbts coll. publiques	16'702'756		14'126'777	2'575'979	10'563'768
46 Autres prestations / subv.	1'077'591		1'053'713	23'878	831'607
48 Prélèvements fds spéciaux	880'856	3'740'794	1'236'000	-355'144	767'461
49 Imputations internes	2'994'160		3'222'790	-228'630	3'197'864
<b>Total revenus</b>	<b>116'818'173</b>	<b>5'790'938</b>	<b>108'604'520</b>	<b>8'213'653</b>	<b>106'673'056</b>

Graphique 3



**Revenus du patrimoine (42) :** ce compte s'élève à CHF 13.95 millions et ne montre qu'un faible écart par rapport au budget et à l'exercice précédent. En effet, la Commune a maintenu stables les loyers des bâtiments et les redevances d'utilisation du domaine public. Par ailleurs, comme déjà en 2010, peu de placements à terme fixe ont été effectués en raison de la faible rémunération offerte par les marchés.

**Taxes, émoluments et ventes (43) :** les revenus générés par cette activité se montent à CHF 26.13 millions, légèrement en dessous des prévisions budgétaires (- CHF 0.59 million). En effet, le produit des pensions des centres de vie infantine est resté en dessous du budget (- CHF 0.36 million), en raison d'une nouvelle politique tarifaire, tout comme les taxes de raccordement et d'utilisation (- CHF 0.17 million). Quant aux amendes d'ordre, elles atteignent CHF 2.34 millions, un niveau légèrement en dessous de l'exercice précédent (- CHF 0.17 million). Les revenus provenant de la vente de gaz (- CHF 0.56 million) reflètent une consommation inférieure aux prévisions en raison d'un hiver doux.

**Participations et remboursements collectivités publiques (45) :** ce compte regroupe les participations cantonales et intercommunales, par exemple au coût de l'AJEMA (réseau d'accueil de jour des enfants) et à l'ARASMAC (Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay), le retour du fonds de péréquation et les participations communales à l'ASIME (Association scolaire intercommunale Morges et environs). Les revenus générés s'élèvent à CHF 16.7 millions, soit un dépassement du budget de CHF 2.58 millions. Ce dernier s'explique essentiellement par le solde positif du décompte final de la péréquation directe 2010 de CHF 0.89 million et un remboursement de CHF 1.30 million sur les acomptes 2010 de la facture sociale. La péréquation financière intercommunale a fait l'objet d'une révision entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2011, dont un résumé est présenté en page 87 du présent fascicule.

## Impôts (40)

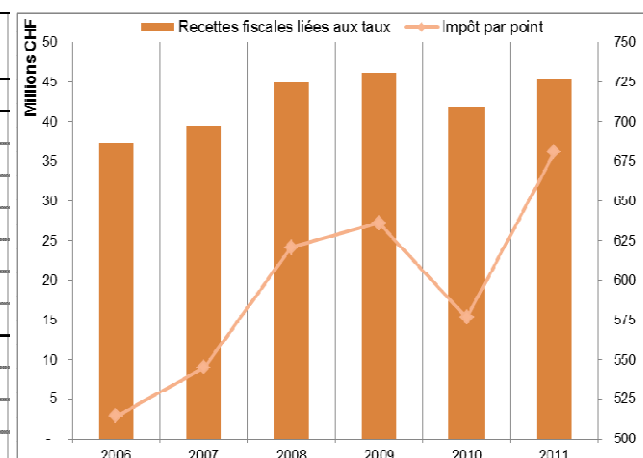
En 2011, le taux d'imposition de la Commune est de 66.5 points, après la bascule de 6 points d'impôt au Canton en faveur du financement de la facture sociale. La comparaison avec les années précédentes des recettes fiscales liées au taux ne peut donc plus se faire en chiffres absolus.

Le produit total des impôts, y compris sur les gains immobiliers, s'élève à CHF 54.75 millions comparé au budget de CHF 48.24 millions et aux comptes 2010 de CHF 51.56 millions (chiffre réalisé avec un taux d'imposition de 72.5 points).

Tableau 4

	Comptes	Budget	Diff.	Comptes	Diff.
	2011	2011	C11/B11	2010	C11/C10
<b>Recettes fiscales liées au taux</b>					
<b>Taux d'imposition</b>	<b>66.5</b>	<b>66.5</b>		<b>72.5</b>	
Revenu personnes physiques	27'398'040	27'475'000	-76'960	27'388'938	9'102
Fortune personnes physiques	3'248'037	3'855'000	-606'963	3'531'848	-283'811
A la source	2'895'247	1'765'000	1'130'247	4'664'665	-1'769'418
Etrangers sans activité	450'790	275'000	175'790	497'749	-46'959
Prestations en capital	237'279	550'000	-312'721	518'300	-281'020
Bénéfice personnes morales	10'483'250	6'295'000	4'188'250	4'262'197	6'221'053
Capital personnes morales	554'149	460'000	94'149	925'782	-371'633
<b>Recettes fiscales selon taux</b>	<b>45'266'792</b>	<b>40'675'000</b>	<b>4'591'792</b>	<b>41'789'479</b>	<b>3'477'314</b>
<b>Impôt par point</b>	<b>680'704</b>	<b>611'654</b>	<b>63'335</b>	<b>576'407</b>	<b>47'963</b>
Habitants au 31.12	14'860	14'900		14'759	
<b>Impôt par point et habitant</b>	<b>45.8</b>	<b>41.1</b>		<b>39.1</b>	

Graphique 4



Les **recettes fiscales liées au taux** montrent une forte progression par rapport à l'année précédente et ce en dépit de ladite bascule de six points d'impôt. Elle atteint, en termes corrigés de la bascule, 18% et le point d'impôt vaut CHF 680'704.00, valeur historiquement la plus élevée.

Ce résultat est avant tout dû à une recette exceptionnelle de CHF 4 millions provenant de la taxation rétroactive d'une entreprise. Ainsi, le revenu de **l'impôt sur le bénéfice des personnes morales** atteint pour la première fois un montant de millions à deux chiffres, soit CHF 10.5 millions. Faisant abstraction dudit revenu exceptionnel, le revenu ordinaire reste, conformément aux prévisions budgétaires, au-dessus de la moyenne des cinq dernières années.

Les produits provenant de **l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques** confirment eux aussi la progression prévue par le budget. En termes corrigés de la bascule, on constate une augmentation de 10%. En revanche, les **revenus de l'impôt à la source**, bien qu'en dépassement du montant budgété, sont en nette baisse par rapport à l'exercice 2010. Celle-ci s'explique par le fait que les taxations définitives établies en 2011 étaient inférieures aux acomptes facturés en 2010 et ont donné lieu à des remboursements.

Les **recettes fiscales non liées au taux** s'élèvent à 9.48 millions. Si la somme des recettes reste stable par rapport à 2010, on constate des décalages parmi les genres d'impôt, en particulier :

- le revenu de **l'impôt sur les gains immobiliers** au montant de CHF 1.48 million est en forte augmentation (2010 : CHF 0.59 million). Ceci indique une activité accrue sur le marché immobilier morgien avec une augmentation de plus de 10% du nombre de transactions immobilières et une nette hausse de la valeur moyenne des transactions.
- le revenu de **l'impôt sur les successions et donations** s'élève à CHF 2.87 millions, dont 96% provenant de successions. Le montant de cet impôt est en baisse de CHF 1.2 million étant donné qu'en 2010 la valeur des successions taxées était plus élevée.

#### 4 DEPENSES D'INVESTISSEMENT, AUTOFINANCEMENT ET CASH FLOW

##### Dépenses d'investissement

Les dépenses nettes d'investissement (patrimoines administratif et financier réunis) se montent à CHF 8'758'204.

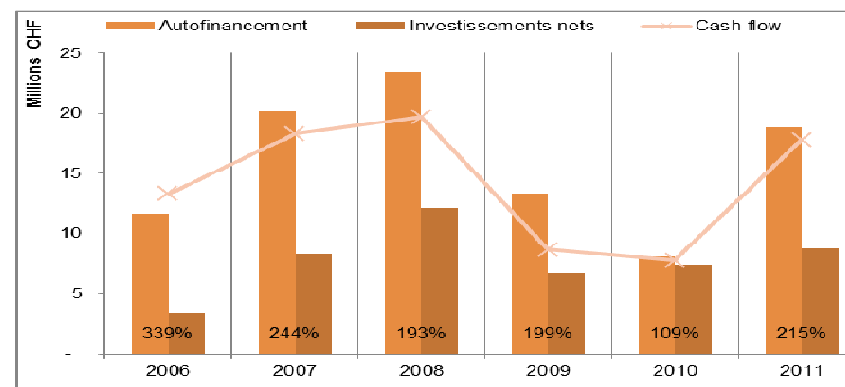
En 2011, la Commune a investi principalement dans la maintenance des infrastructures routières et la rénovation du patrimoine communal. Ainsi, la construction du Centre de vie enfantine la Gracieuse a été réalisée et le centre a ouvert ses portes à 103 enfants en automne 2011. Après 24 mois de travaux, la rénovation des façades du Temple a pu être achevée. Le cabinet dentaire scolaire a fait peau neuve pour mieux accueillir les patients dans des locaux entièrement rénovés et doté d'équipements modernes.

Du côté des infrastructures communales, de nombreux travaux du réseau routier ont été effectués et les travaux d'aménagement du lieu-dit En Bonjean, prévus par le plan partiel d'affectation, ont progressé. Enfin, les études sur la transformation et la rénovation de l'Hôtel de Ville ont été terminées et les travaux commenceront au début 2012.

Tableau 5

	Comptes 2011	Budget 2011	Diff. C11/B11	Comptes 2010	Diff. C11/C10
<b>Investissements</b>					
Patrimoine administratif	8'669'714	17'478'000	-8'808'286	6'937'012	1'732'702
Patrimoine financier	175'613	-40'600	216'213	443'516	-267'904
Variation inventaires au bilan	-87'123	-	-87'123	61'138	-148'261
<b>Investissements nets</b>	<b>8'758'204</b>	<b>17'437'400</b>	<b>-8'679'196</b>	<b>7'441'666</b>	<b>1'316'537</b>

Graphique 5



## Autofinancement et cash-flow

En 2011, la Ville a bénéficié d'une excellente situation de liquidités avec un degré d'autofinancement de 215.2% et un ratio autofinancement/revenus (quotité d'autofinancement) de 16.4%. L'intégralité des dépenses d'investissement a été autofinancée et le surplus de liquidités a permis de rembourser des emprunts à hauteur de CHF 9.5 millions. Le tableau de financement en page 107 présente le détail des flux de fonds de l'exercice 2011.

## 5 ENDETTEMENT ET SERVICE DE LA DETTE

L'endettement brut au 31.12.2011 s'élève à CHF 62.55 millions, soit une diminution de CHF 10.82 millions par rapport à 2010.

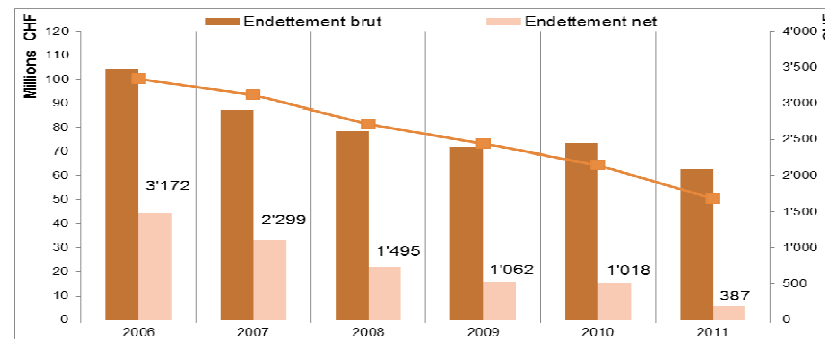
Grâce à la bonne situation des liquidités, la Commune a pu poursuivre son désendettement. Les emprunts auprès des banques et institutions financières ont été réduits à CHF 52.75 millions (31.12.2010 : CHF 62.22 millions). Cette diminution de la dette a permis de réduire la charge du service de la dette à CHF 1.8 million, soit une économie de CHF 0.21 million. Le taux moyen de la dette en constante amélioration se situe désormais à 2.97% contre 3.17% en 2010 et 3.36% en 2009.

L'endettement net quant à lui diminue de CHF 9.28 millions pour atteindre CHF 5.74 millions, soit CHF 387 par habitant. Il est ainsi au plus bas niveau depuis plus de 10 ans.

Tableau 6

Endettement	Comptes 2011	Comptes 2010	Diff. C11/C10	Comptes 2009	Diff. C11/C09
Endettement brut	62'554'726	73'370'655	-10'815'930	71'442'523	-8'887'797
Endettement brut / hab.	4'210	4'971		4'862	
Actifs circulants	-60'670'935	-62'408'826	1'737'891	-59'663'125	-1'007'810
Provision créances douteuses	3'860'000	4'060'000	-200'000	3'825'919	34'081
<b>Endettement net</b>	<b>5'743'791</b>	<b>15'021'830</b>	<b>-9'278'039</b>	<b>15'605'317</b>	<b>-9'861'526</b>
Endettement net / hab.	387	1'018		1'062	

Graphique 6



## 6 CONCLUSIONS

La Municipalité se réjouit de l'excellent résultat de l'exercice 2011 qui met en exergue la bonne santé financière de la Commune. Elle propose de reporter à nouveau l'intégralité du bénéfice, renforçant ainsi la solidité du bilan. Celle-ci permettra à la Commune de maintenir le bon *rating* dont elle jouit auprès des partenaires financiers et grâce auquel elle obtient des conditions de financement les plus favorables.

Ainsi, la Municipalité peut envisager sereinement les projets d'investissement à venir, dont les plus importants sont la rénovation de l'Hôtel de Ville, les nombreux aménagements routiers et d'infrastructures pour mettre en œuvre les politiques de stationnement et mobilité communales et, à plus

longue échéance, les projets de rénovation des deux Collèges du Petit-Dézaley et de la Gracieuse ainsi que son projet phare, la construction de la piscine couverte régionale.

Enfin, la Municipalité s'engagera particulièrement en faveur de la construction de logements, notamment en 2012 par le biais d'un octroi de droit de superficie pour la construction de logements d'utilité publique.

Le résultat des comptes 2011 permettra à la Municipalité de poursuivre ses politiques publiques qui visent au maintien de la stabilité fiscale et de l'allocation efficiente des ressources sur les priorités de son programme de législature 2011-2016.

au nom de la Municipalité  
la syndique  
Nuria Gorrite



le secrétaire  
Giancarlo Stella

Finances, assurances, informatique et  
contrôle de gestion  
le municipal

E. Züger  
Eric Züger

Morges, mars 2012